

POLITIQUE. Chorégies d'Orange. Démission du directeur général Raymond Duffaut



POLITIQUE. Chorégies d'Orange. Démission du directeur général Raymond Duffaut. Le premier festival lyrique du Vaucluse vivrait-il ses heures les plus sombres ? **Raymond Duffaut**, jusque là directeur général des Chorégies d'Orange depuis 1981, a annoncé sa démission depuis la démission précédente du Président du Festival, **Thierry**

Mariani survenue en janvier 2016. Ce dernier avait choisi de partir après que Jean-Louis Grinda (directeur de l'Opéra de Monaco) ait été choisi à la succession de Raymond Duffaut à partir de 2018, au poste de directeur général. Depuis cette date, c'est Marie-Thérèse Galmard, adjointe à la vie sociale de la mairie d'Orange qui assure la présidence par intérim, selon les dispositions des statuts de l'association des Chorégies. La municipalité d'Orange est aujourd'hui dirigée par le parti d'extrême droite auquel appartiennent le maire actuel Jacques Bompard (actuel président de la Ligue du Sud) et Marie-Thérèse Galmard. De plus en plus tendues avec les représentants de la Mairie, les relations ont conduits au départ coup sur coup des dirigeants des Chorégies, lesquels en avaient assuré la continuité et la cohérence depuis plus de 30 ans. A l'heure où le parti de Marie Lepen souhaite montrer un visage « normalisé », cette rupture avec les représentants de l'une des places culturelles les plus prestigieuses de France,

tombe mal. L'équation « Culture et extrême droite » est-elle inéluctablement vouée aux scandales et aux rebondissements ? L'avenir nous le dira à commencer par les prochaines éditions des Chorégies d'Orange, désormais et jusqu'à l'arrivée de Jean-Louis Grinda, soit en 2018, sous la tutelle de la politique Marie-Thérèse Galmard.

De son côté, le démissionnaire Raymond Duffaut, qui incarnait la mémoire vive comme l'intégrité artistique des Chorégies d'Orange, assurant aussi sa large notoriété grâce entre autres à l'obtention de directs télévisuels devenus réguliers chaque été, dénonce « le coup de force » de la Ligue du Sud sur les Chorégies d'Orange. A son arrivée, Marie-Thérèse Galmard a immédiatement retiré au directeur général, sa délégation de signature, prétextant d'une nouvelle orientation financière prenant en compte le déficit d'un million d'euros des Chorégies. Les tensions entre Jacques Bompard et la direction des Chorégies ne datent pas d'aujourd'hui : depuis son élection en 1995, le Maire après avoir constaté l'échec de son élection comme président, avait suspendu la subvention municipale. Aujourd'hui, le festival des Chorégies est autofinancé à 80%. Mais il est fragilisé par le non versement des subventions, ce à 3 reprises, et depuis précisément 1995 : soit une perte dans son budget courant de 450.000 euros.

Selon les statuts de l'association des Chorégies, la présidente par intérim l'est de droit jusqu'à la fin du mandat courant, mais en cas d'empêchement, « pas en cas de démission » comme le précise Raymond Duffaut. A suivre.

ECOUTER aussi [notre PODCAST AUDIO, entretien avec Raymond Duffaut à propos de la prochaine création lyrique portée par le CFPL \(Centre Français de Promotion Lyrique dont il est président\), Venceslao de Martin Matalon, à l'affiche à partir d'octobre 2016](#)

